

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	8^{ème}
Nom de site		Numéro	T10970
Adresse du site	9, avenue Matignon	Hauteur	R+6 (31.07m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout fréquences sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info	SFR (0°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	6/10/2017
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	19/03/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	19/05/2020
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	12m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0°
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes tribandes par des antennes heptabandes afin d'y ajouter des fréquences supplémentaires.
Zone technique	5 coffrets techniques supplémentaires de couleur gris seront fixés contre la cheminée. 3 seront placés à proximité des antennes 0 et 240°. 2 autres seront proches des l'antenne 120°. Ces coffrets seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	29.95m (0° et 240°) - 29.10m (120°)

Date :

Conformité du dossier

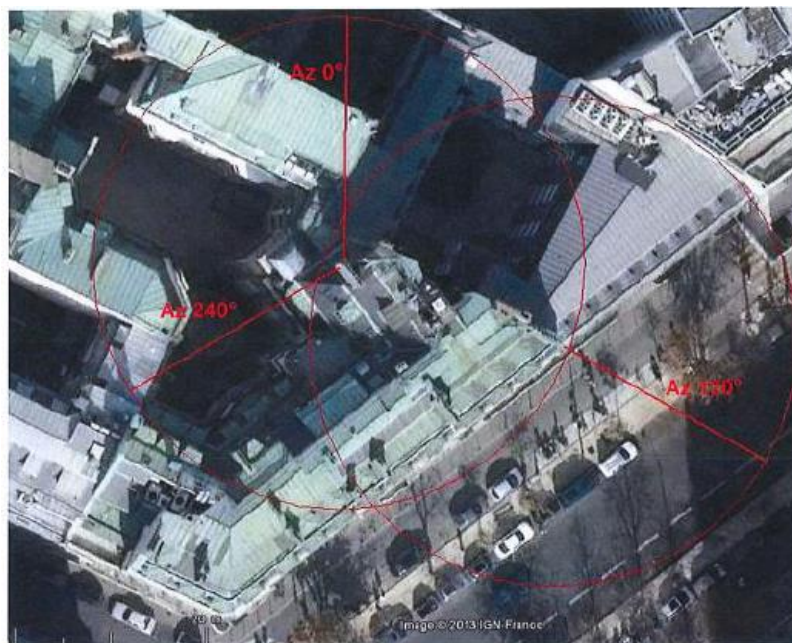
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m :



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Dans un rayon de 25m, la hauteur au niveau des antennes est supérieure à tous les bâtiments alentours. Il n'y a donc aucun bâtiment en vue directe depuis les 3 azimuts.

Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification visible

Etat de l'existant :



Etat projeté :



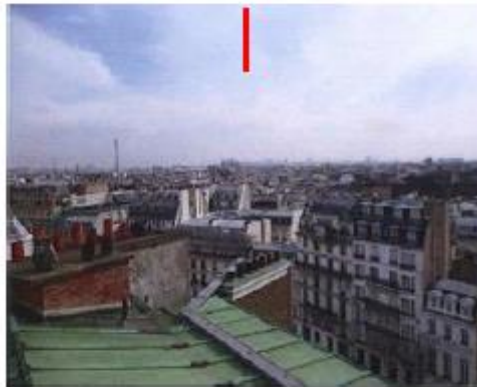
Aucune modification visible

Vue des Azimuts

Azimet 0° :



Azimet 120° :



Azimet 240° :

